

Cet exemple d'ERNMT gratuit à BONNEUIL SUR MARNE est édité par <u>ERNMT OFFICIEL.COM</u>

ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERS ET TECHNOLOGIQUES 19 AVENUE DU MARÉCHAL LECLERC 94380 BONNEUIL SUR MARNE



SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

Radon : NIVEAU 1	15 BASIAS, 0 BASOL, 2 ICPE	SEISME : NIVEAU 1
RISQUES NATURELS (1)	RISQUES MINIERS (1)	RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)
Inondation Mouvement de terrain Séisme	Aucun	Transport de marchandises dangereuses

⁽¹⁾ Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusion pour connaître les risques concernant le bien.
(2) BASOL = BAse de données de pollution des SOLs, (3) BASIAS = BAse de données des Sites Industriels et Activités de Services
(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Risques	Etat	Libellé	Date
Inondation (Par une crue à débordement lent de cours d'eau)	Approuvé	PPRi Marne et Seine	28/07/2000
Mouvement de terrain (Tassements différentiels)	Préscrit	PPRMT Argiles	09/07/2001
Mouvement de terrain (Affaissements et effondrements (cavités souterrain)	Préscrit	secteur 6	01/08/2001
Inondation (Par une crue à débordement lent de cours d'eau)	Approuvé	PPRI Marne et Seine	12/11/2007

CONCLUSIONS

Le bien est concerné par les PPR suivants:

- Inondation et la cartographie indique que le bien se trouve dans une zone inondable
- Mouvement de terrain et la cartographie indique que le bien se trouve dans une zone de mouvement de terrain

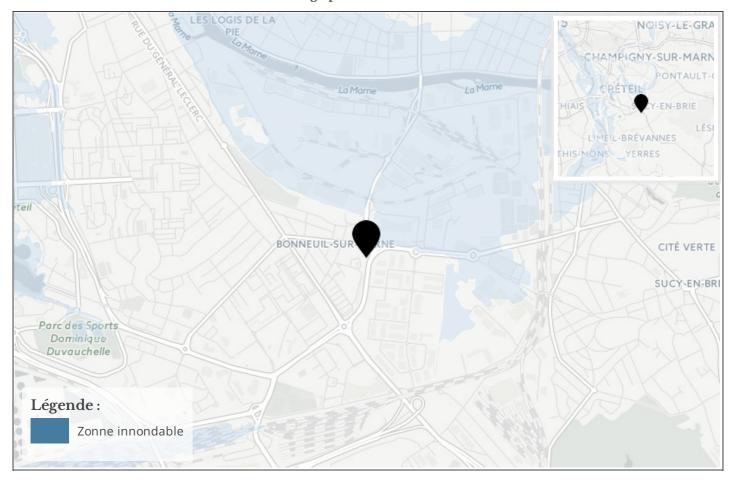
Atlas de Zone Inondable

Aléa	Nom de l'AZI	Date
Inondation	Marne	01/12/1999

Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début	Fin	Arrêté	JO du
Inondations et coulées de boue	17/06/1986	17/06/1986	17/10/1986	20/11/1986
Inondations et coulées de boue	23/07/1988	23/07/1988	19/10/1988	03/11/1988
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/06/1989	31/12/1990	10/06/1991	19/07/1991
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/01/1991	31/12/1992	16/08/1993	03/09/1993
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/01/1993	31/05/1997	12/03/1998	28/03/1998
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/07/2003	30/09/2003	11/01/2005	01/02/2005

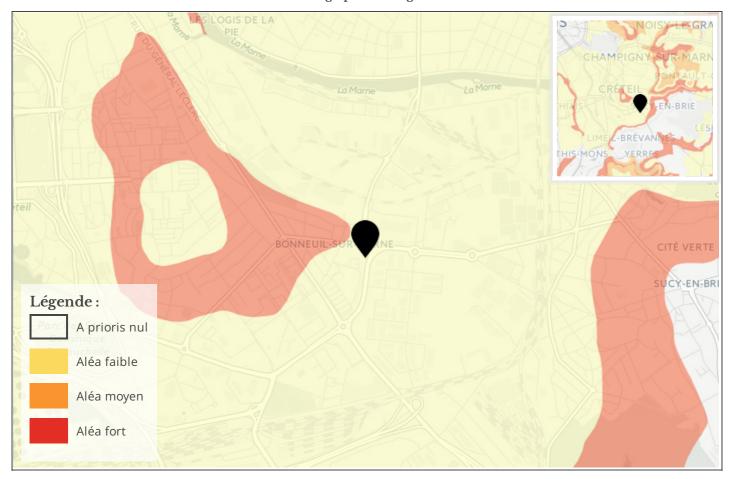
Cartographie des inondations



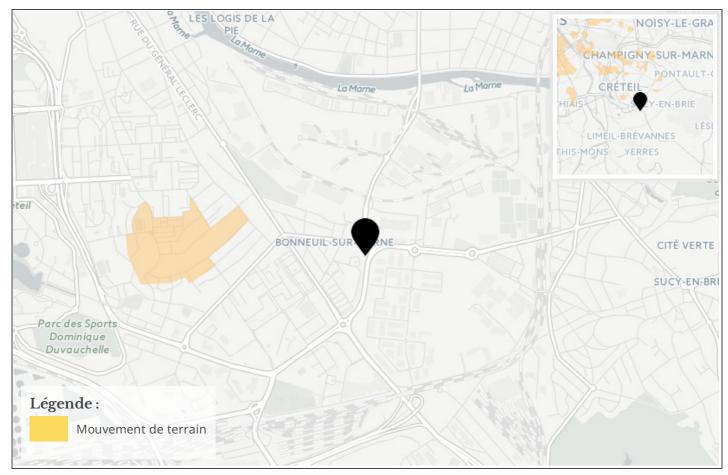
Cartographie des mouvements de terrains



Cartographie des argiles



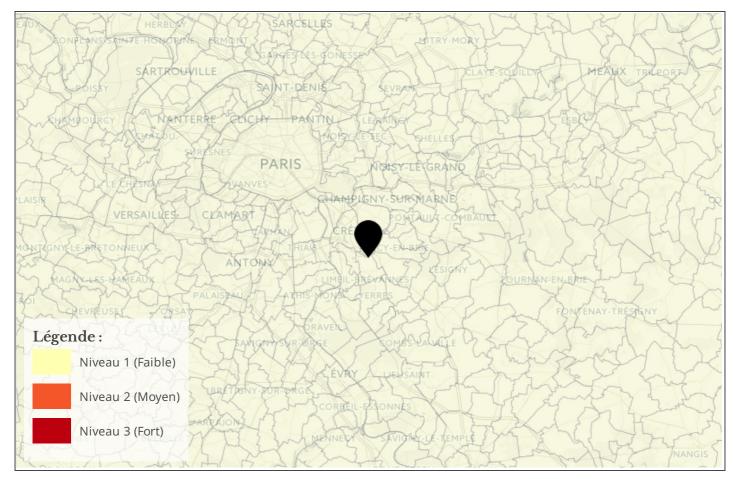
Cartographie des carrières / gypse



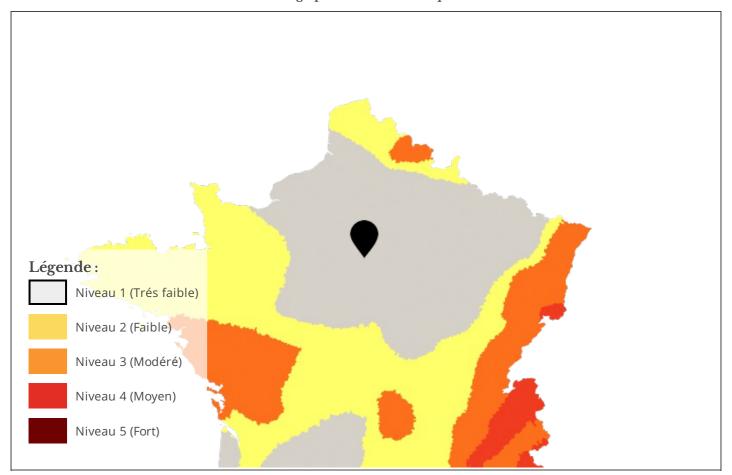
Referentiel cadastral parcelle



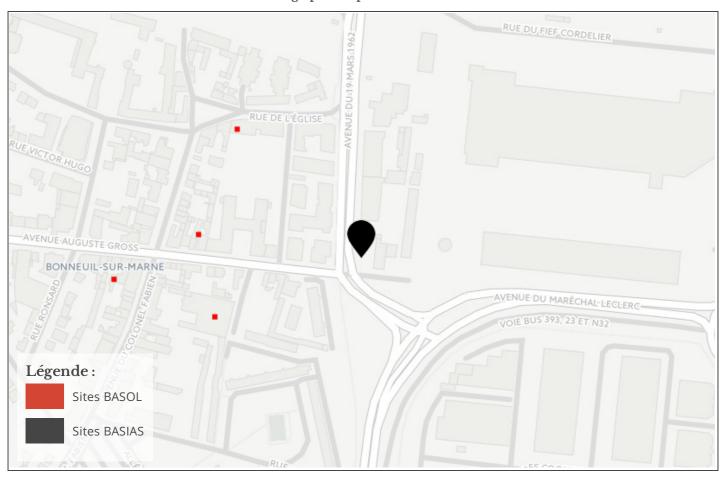
Information RADON



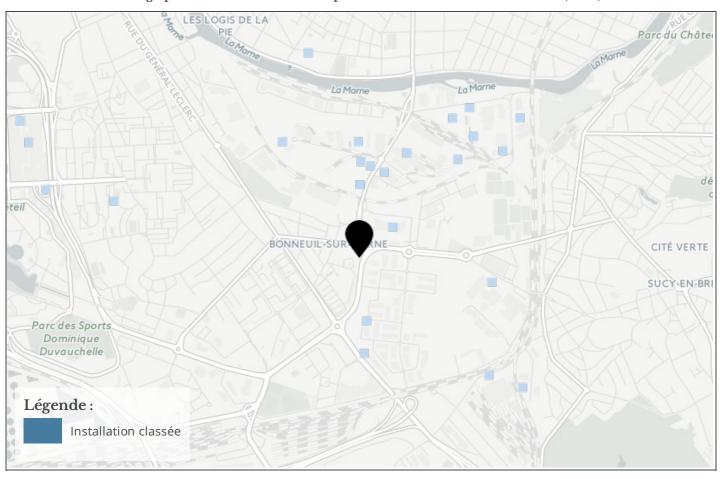
Cartographie des zones sismiques



Cartographie de pollution des sols



Cartographie des installation classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)





Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, ser concernant l'immeuble, est établi sur la base des in		the state of the s	the second secon		, minie	ers ou t	echnologiques	
N° 2015/2367			et 2015	Mis à jour le				
informations relatives au bien immobilier (bâti ou non	bâti)	,			,			
2. Adresse	· ·	code postal ou	Insee	commun	e			
19 Avenue du Maréchal Leclerc				SUR MARNE				
3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieu	ırs plaı	ns de prévention de risques na	turels [PPR n]					
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR natu		prescrit			Oui	Х	Non	
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR nature		appliqué par anticipation			Oui		Non	X
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR nature		approuvé			Oui	Х	Non	
> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :								
inondation	Х	crue torrentielle	mouvem	ents de	X		avalanches	
mondation	^	crue torrentiene		terrain	^		avalanches	
sécheresse		cyclone	remontée de	nappe			feux de forêt	
séisme		volcan		autres				
extraits des documents de référence joints au	présen	t état et permettant la localisation	on de l'immeuble	e au regard	d des ri	isques p	oris en compte	
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de tra			naturels		Oui		Non	Χ
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des	PPR na	turels ont été réalisés			Oui		Non	
4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de p	révent	ion de risques miniers [PPR m]						
en application de l'article L 174-5 du nouveau code mir	nier.							
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR min	iers	prescrit			Oui		Non	Х
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR minie		appliqué par anticipation			Oui		Non	Х
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR minie	rs	approuvé			Oui		Non	X
> si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :								
		ouvements de terrain		autres				
extraits des documents de référence joints au	présen	t état et permettant la localisation	on de l'immeuble	e au regard	d des ri	sques p	oris en compte	
. I Constant to the second of		and the shall be seen to the same than DDD.			01		Non	V
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de tra si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des			miniers		Oui Oui		Non	X
					Oui		Non	
5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de p								
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un F			ore approuvé		Oui		Non	Х
si oui, les risques technologiques pris en compte dans	rarrete							
effet toxique		effet thermique	effet de surp	ression				
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition a					Oui		Non	Х
extraits des documents de référence joints au	présen	t état et permettant la localisation	on de l'immeuble	e au regard	d des ri	isques p	oris en compte	
> 1/immouble est son somé man des massinties est le les	unus d	and la ràglament des au des DDD						
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de tra- technologiques	vaux d	ans le regiement du ou des PPR			Oui		Non	Χ
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des	PPR ted	chnologiques ont été réalisés			Oui		Non	
6. Situation de l'immeuble au regard du zonage régi	ement	taire pour la prise en compte (de la sismicité					
en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Cod								
> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité		zone 5 zone 4	zone 3		zone	2	zone 1	Χ
		forte moyer	nne n	nodérée		faibl		
							fai	ible
7. Information relative aux sinistres indemnisés par		•	naturelle, mini	ière ou te	chnolo	gique		
en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'envi								
> L'information est mentionnée dans l'acte authentique	e const	atant la réalisation de la vente			Oui		Non	
vendeur/bailleur – acquéreur/locataire								
8. Vendeur - Bailleur		jean				Durar		
9. Acquéreur - Locataire	Jeanne				Dupond			
10. Lieu / Date		BONNEUIL SUR MARNE	17			17/06/2	017	

Attention! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Article 125-5 (V) du Code de l'environnement: En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.

Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
IDF9400736	perrier, antoine perrier, serrurerie, 20 avenue eglise (de l') bonneuil-sur-marne (94011)	91 mètres
IDF9402259	stna (service technique de la navigation aérienne), stockage, 3 avenue leclerc (du maréchal) bonneuil-sur-marne (94011)	150 mètres
IDF9401650	forestier laurent, dépôt de liquides inflammables, 26 avenue leclerc (du maréchal) bonneuil-sur-marne (94011)	152 mètres
IDF9402100	ginsac, dépôt de liquides inflammables, 4 rue eglise (de l') bonneuil-sur-marne (94011)	153 mètres
IDF9401542	nouveau, fabrique de produits chimiques, 3 rue gross (auguste) bonneuil-sur-marne (94011)	230 mètres
IDF9402086	sicmeg (société industrielle de construction métallique et d'entreprise générale), atelier de travail des métaux, 1 rue gillet (alfred) bonneuil-sur-marne (94011)	274 mètres
IDF9400072	francilienne de beton, sté, centrale d'enrobage, 5 route fief cordelier, du fief cordelier bonneuil-sur-marne (94011)	278 mètres
IDF9400966	francilienne de confort (snc), patin scp (société charbonnière pétrolière), francilienne de confort (snc), patin scp (société charbonnière pétrolière), 15 quai rancy (du) bonneuil-surmarne (94011)	286 mètres
IDF9403276	shell-chimie (sté), fabrique de produits d'entretien, 13 quai rancy (du) bonneuil-sur-marne (94011)	312 mètres
IDF9403253	satma, dépôt de liquides inflammables, 13 quai rancy (du) bonneuil-sur-marne (94011)	328 mètres
IDF9402258	karcher (sa), fabrique de matériel d'entretien, 5 avenue coquelicots (des) bonneuil-sur-marne (94011)	361 mètres
IDF9401543	metallurgique office, atelier de traitement de surface, 12 quai rancy (du) bonneuil-sur-marne (94011)	408 mètres
IDF9402263	mediapost(sté), centre postal, 27 avenue leclerc (du maréchal) bonneuil-sur-marne (94011)	458 mètres
IDF9400068	tirfer, dupuy g. (sa), ex groupe robert recyclage, atelier de récupération de déchets métalliques, 3 route Île saint-julien, de l'Île saint-julien bonneuil-sur-marne (94011)	461 mètres
IDF9400069	gobin daude, atelier de traitement de surface, 10 quai rancy, du rancy bonneuil-sur-marne (94011)	496 mètres

Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
74.8297	amb property france sarl, bonneuil sur marne 94380	252 mètres
74.5688	revival, bonneuil sur mame 94380	405 mètres

Télécharger l'IAL

 $\frac{http://www.val-de-marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-prevention-des-risques/Informations-acquereurs-locataires-Risques-naturels-et-technologiques-par-commune$

Ministère du Développement Durable Déclarationde sinistres indemnisés Préfecture : Val-de-Marne en application du IV de l'article L 125-5 du Code l'environnement Adresse de l'immeuble Commune BONNEUIL SUR MARNE Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe Arrêtés de reconnaissance de l'état de Cochez les cases **OUI** ou **NON** catastrophes au profit de la commune si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements O Oui O Non Inondations et coulées de boue Arrêté en date du 17/10/1986 Inondations et coulées de boue Arrêté en date du 19/10/1988 O Oui O Non Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse Arrêté en date du 10/06/1991 O Oui O Non Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse Arrêté en date du 16/08/1993 O Oui O Non Mouvements de terrain différentiels CSRS O Oui O Non Arrêté en date du 12/03/1998

Etabli le :

Mouvements de terrain différentiels CSRS

Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire

Arrêté en date du 29/12/1999

Arrêté en date du 11/01/2005

O Oui O Non

O Oui O Non

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.prim.net